



INFO LUTTES

N°2

Montreuil, le 10 Janvier 2023

RETRAITES : RECULS POUR TOUS !

La Première ministre a dévoilé le contenu de la réforme des retraites ce 10 janvier.

Sans surprise, le coup porté aux salariés est violent.

À l'instar de 2019, une large majorité de la population est opposée à cette réforme.

La Fédération CGT des Cheminots considère qu'il faut maintenant organiser la riposte !

▶ TOUS·TES CONCERNÉ·ES !

Les cheminots, comme l'ensemble de nos concitoyens, n'échappent à aucune réforme des retraites, contrairement à ce qui est véhiculé parfois. Qu'ils soient contractuels ou statutaires, les cheminots subiront donc les effets néfastes de cette réforme.

▶ LES PRINCIPALES ANNONCES

Le Gouvernement annonce :

- L'interdiction de départ à la retraite avant 64 ans d'ici 2030, au rythme d'un trimestre par an à partir du deuxième semestre 2023 ;
- L'accélération de la mise en œuvre de la réforme « Touraine » de 2014 pour atteindre 43 ans de cotisations à horizon 2027.

Au-delà des éléments de langage utilisés lors de la présentation du projet de réforme, le Gouvernement exige pour l'ensemble des Français de travailler plus longtemps au nom de la survie de notre système par répartition.

La CGT est opposée à cette réforme, les moyens existent pour financer notre système de retraite sans que les salariés soient obligés de travailler plus longtemps.

▶ POUR FINANCER DE BONNES RETRAITES, LA CGT PROPOSE

- D'augmenter les salaires de 3,5 %, ce qui dégagerait **6,5 milliards** d'euros ;
- L'égalité salariale femmes-hommes, qui dégagerait **5,5 milliards** d'euros ;
- De supprimer les exonérations et soumettre à cotisations sociales tous les éléments de rémunération.



Les exonérations de cotisations sociales représentent 66 milliards d'euros selon la commission des comptes de la Sécurité sociale. Leur suppression permettrait de dégager **20 milliards** d'euros ;

- De lutter contre la fraude aux cotisations sociales, ce qui rapporterait au minimum **1 à 2 milliards** d'euros par an (source : Acoess).

▶ CE QU'EXIGE LA CGT POUR LES CHEMINOTS

- La réouverture du régime spécial et son extension à tous les cheminots de la branche avec un retour au départ à 50 et 55 ans ;
- La création d'une Cessation Progressive d'Activité (CPA) ferroviaire pour tous les cheminots sur la base des contraintes permanentes liées à l'exercice des métiers allant au-delà des dispositifs existants ;
- Le maintien et l'extension des bonifications ;
- Des mesures spécifiques de déroulement et de fin de carrière ;
- Des mesures générales salariales et une politique volontariste d'embauches.

Cette nouvelle réforme n'est pas nécessaire, elle acte de nouveaux reculs sociaux, elle relève d'un choix politique contraire à l'intérêt des salariés. Il est possible de faire autrement.

La Fédération CGT appelle d'ores et déjà les cheminots à agir par la grève dans le cadre de l'action interprofessionnelle unitaire de 24 heures à venir.

Une nouvelle interfédérale se tiendra le 12 janvier 2023 à 14h30.

Les Fédérations représentatives nationalement auront à décider des suites revendicatives et des modalités d'action qu'il conviendra d'adopter pour faire agir les cheminots massivement et dans la durée.

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

**RENFORCE-TOI !
REJOINS LA CGT DES CHEMINOTS**

Nom du secteur: Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :

